

République française
COMMUNE DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE
DEPARTEMENT de la Lozère

DE_2020_011

Séance du jeudi 16 janvier 2020

Membres en exercice : 27

Date de la convocation: 10/01/2020

Présents : 15

L'an deux mille vingt et le seize janvier l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Alain JAFFARD,

Votants: 15

Pour : 15

Contre : 0

Secrétaire de
séance: François FOLCHER

Présents : Jean-Pierre ALLIER, Michèle BUISSON, Yves COMMANDRE, Albert DOUCHY, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Frédéric FOLCHER, Alain JAFFARD, Stephan MAURIN, Thierry MAZOYER, Dominique MOLINES, Michel RIOU, Gilbert ROURE, Yves SERVIERE, Jean-Paul VELAY

Représentés:

Excusés: Laurent ARBOUSSET, Patrick BRUN, Gilles CHABALIER, Matthias CORNEVAUX, Gillian MC HUGO, Françoise THYSS

Absents: François BEGON, Catherine BLACLARD, Paul COMMANDRE, Yves Elie LAURENT, Marie LION, Daniel MOLINES

Objet: Rieumals : Rétrocession de foncier - DE_2020_011

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le cas de parcelles situées à Rieumals sur lesquelles passaient l'ancien chemin de stevenson (GR78).

Un nouveau tracé de ce chemin a été fait à travers des parcelles appartenant à madame et monsieur ANDRE (parcelle 342).

En échange du terrain qui a été donné par les propriétaires de la parcelle 342 pour le passage du nouveau chemin, ces personnes demandent la rétrocession de l'ancien chemin bordant les parcelles 341 et 343 leur appartenant. (voir plan ci-joint)

Le Conseil municipa, après en avoir délibéré,

VALIDE le principe de cet échange,

CONSTATE la désaffectation de l'ancien chemin au profit du nouveau et PRONONCE le déclassement de cet espace du domaine public de la commune dans le but de le rétrocéder à madame et monsieur ANDRE,

Un délai de deux mois s'applique, courant à partir de la publication de la présente délibération, à l'issu duquel l'échange sera réalisé.

DECLARE que cet échange sera acté au moyen d'un acte administratif une fois le délai légal écoulé.

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,
Les jours, mois et an que ci-dessus.

Le Maire, Alain Jaffard





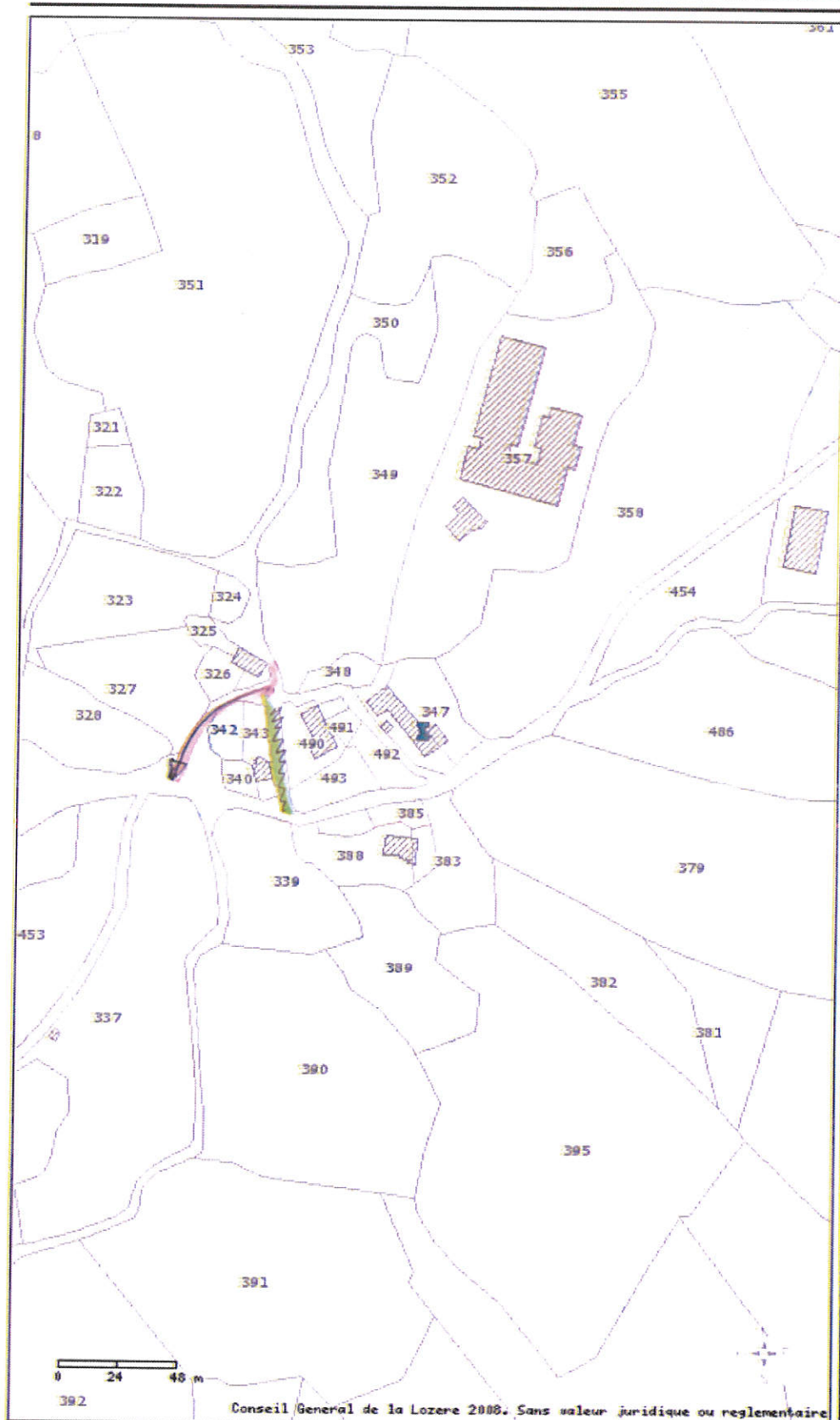
RF
Préfecture de Mende
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 06/02/2020
048-200057594-20200116-DE_2020_011-DE

Légende :

-  Parcelle
-  Section
-  Département
-  Communes au 01/01/2019
- Bâti
 -  Bâti dur
 -  Bâti léger

Rieu ml.

-  nouveau tracé de chemin
-  ancien tracé de chemin



13-01-2020

RF Préfecture de Mende
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 06/02/2020 048-200057594-20200116-DE_2020_011-DE